



## LOGEMENT - HÉBERGEMENT

# Centres d'hébergement : le droit à y bien vieillir

A l'appui d'une étude réalisée auprès de ses centres d'hébergement, le Centre d'action social protestant (Casp) alerte sur les nouveaux défis posés par le vieillissement de ses publics précaires et appelle les pouvoirs publics à penser de nouveaux financements pour l'accompagner. « Les centres d'hébergement sont des lieux qui ne permettent pas aux personnes de vieillir correctement, prévient Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice de l'association qui regroupe plus de 80 structures d'hébergement d'urgence ou de stabilisation et de pensions de familles dans l'Essonne. Or le droit de bien vieillir est un sujet pour tous, y compris les populations en situation de pauvreté et d'exclusion. »

L'enquête du Casp a porté sur les besoins de 103 personnes âgées de plus de 45 ans en perte d'autonomie, accueillies dans 16 de ses structures. « Elles font face à des symptômes de vieillissement précoces du fait de leurs parcours de vie », souligne la directrice. 46 % des intéressés présentent des difficultés à se déplacer dans le bâtiment où ils résident, une part d'entre eux perdent leurs repères spatio-temporels et ont des difficultés à faire leur toilette. Les deux tiers peinent à accomplir les tâches quotidiennes et plus de la moitié à accéder à des soins infirmiers.

## Besoin de personnel adapté

Face à ce constat, le Casp pointe d'abord la nécessité d'adapter le bâti aux personnes en voie de dépendance. En commençant par des aménagements dans les sanitaires, avec la pose de barres de redressement ou de sols antidérapants, mais aussi des espaces collectifs suffisamment « généreux ». L'étude laisse surtout apparaître un besoin urgent de personnels qualifiés tels des aides-soignants, des auxiliaires de vie sociale et des aides à domicile. « Leur rôle est indispensable car les travailleurs sociaux ne sont pas des professionnels du soin », précise la directrice. La grande majorité des pensionnaires concernés par l'étude n'ayant pas droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le Casp demande à pouvoir intégrer ces métiers du médico-social dans les budgets des structures d'hébergement, particulièrement sous forme de temps d'intervention individuel.

Quant aux travailleurs sociaux, ils mettent tous en avant leur sensation d'impuissance. « Ce ressenti peut tourner en sentiment de maltraitance », s'inquiète Aurélie El Hassak-Marzorati. L'allongement du temps passé à accompagner ces situations au détriment d'autres et l'insuffisance de connaissances pour proposer une aide adaptée mènent 38 % des professionnels à éprouver une perte de sens dans leur travail. Au CHRS Belle Etoile, à Athis-Mons, un pensionnaire sur cinq a plus de 55 ans. « Ils nécessitent des interventions quasi quotidiennes des équipes éducatives pour l'entretien du logement. Elles doivent assurer les courses, le ménage, les démarches administratives ou les déplacements à des rendez-vous médicaux, résume la cheffe de service Jamila Niati. Il est devenu courant que les éducateurs passent du temps à laver du linge ou à changer des draps. Ils pallient les urgences sans être satisfaits du service rendu. »

Enfin, le Casp insiste sur le besoin essentiel de bénévoles pour être présents aux côtés des personnes âgées en forte demande de lien social et d'activités collectives. Leurs référents, dont la disponibilité reste limitée, sont parfois leurs seuls visiteurs.

Claire Gandanger